



CCAS - NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif pour l'exercice 2023 s'établit de la manière suivante :

section	Résultats 2023	Dont déficit antérieur	Dont excédent antérieur
Fonctionnement	+ 5 183.19	/	3 183.00
TOTAL	+ 5 183.19	/	/

Ce budget ne dispose que d'une section de fonctionnement.

1- Section de fonctionnement

11- les dépenses

Le compte administratif 2023 comporte en dépenses un total de crédits réalisés de 3 499.81 €. Les dépenses de ce budget consistent essentiellement en la confection du colis des aînés.

12- les recettes

Le compte administratif 2023 comporte en recettes un total de crédits réalisés de 8 683.00 €, dont 3 183.00 € d'excédent antérieur reporté.

La principale recette vient des concessions de cimetière pour 3 500.00 €. La seconde vient d'une subvention de 2 000.00 € versé par le budget principal de la collectivité pour l'exercice considéré.

PEYRILLHAC - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024NOTSYCCASCA avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 15/04/2024
Objet : Note de synthèse relative au compte administratif 2023 du budget d'aide sociale

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 16/04/2024 Agent de transmission : Delphine BRETON

Acte : CCAS note synthèse compte administratif 2023.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711802-20240415-2024NOTSYCCASCA-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/04/2024